

FO alerte sur la situation alarmante de l'école inclusive

ABONNÉS



Christelle Brandan, Gaël Le Mab et Lucie Pontié ont évoqué la situation catastrophique de l'école inclusive. DDM - Thierry Jouve

Éducation, Société, Tarbes

Publié le 13/12/2023 à 18:35

[Thierry Jouve](#)

Écouter cet article

Powered by [ETX Studio](#)

00:00/02:28

l'essentiel FO va participer à la manifestation du 25 janvier à Paris concernant l'école inclusive et la défense de l'enseignement spécialisé.

S'agissant de l'inclusion des élèves en situation de handicap, « la situation est catastrophique », souligne Gaël Le Mab, secrétaire du SNUdi-FO 65. Il souligne que la Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière (FNEC FP FO) a organisé, il y a peu une conférence nationale sur la thématique de l'école inclusive et la défense de l'enseignement spécialisé.

« On n'est pas contre l'inclusion. On n'y est favorable à chaque fois qu'elle est possible. On est pour l'accueil en établissements spécialisés chaque fois que c'est nécessaire », relève Gaël Le Mab.

Les représentants de la FNEC FP FO 65 précisent que partout en France, des milliers d'élèves en situation de handicap sont en attente de l'application de la Maison départementale de l'autonomie (ex MDPH), à savoir accueil dans un établissement spécialisé, accompagnement par un AESH. Ils seraient une centaine dans ce cas dans les Hautes-Pyrénées. Ces élèves sont scolarisés en milieu ordinaire, voire déscolarisés. L'inclusion en milieu ordinaire génère de la souffrance, en premier lieu pour ces élèves en situation de handicap, pour les autres élèves, les AESH, les ATSEM, les

enseignants et les parents.

« Le paradoxe, c'est qu'en voulant forcer l'inclusion sans y mettre les moyens, car il n'y a pas assez de places dans les établissements médico-sociaux, on a des enfants déscolarisés. En voulant les inclure, on les exclut » déplorent les représentants syndicaux.

Destruction de l'enseignement spécialisé

Selon eux, l'acte 2 de l'école inclusive va encore aggraver les choses et ne va pas apporter plus de moyens. La MDA définirait toujours le handicap. Mais, à la rentrée 2024, seront mis en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui déterminerait l'aide dont doit bénéficier l'enfant. « La création des PAS permettrait à l'éducation nationale d'avoir la mainmise sur les notifications de la MDA, en poursuivant la destruction de l'enseignement spécialisé ». Les représentants syndicaux précisent que les IME et ITEP seraient absorbés par les établissements scolaires.

Aussi, la FNEC FP-PO 65 entend participer à la manifestation du 25 janvier à Paris autour de quatre revendications majeures : la défense de l'enseignement spécialisé et adapté ; le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et 9médico-sociaux à hauteur des besoins ; un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ; le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finances créant les PAS.

[Voir les commentaires](#)